

Conseil de quartier LE CLOS
Compte rendu de la réunion du 13 novembre 2014.

Etaient présents :

MMe

Christine DECOOL

Catherine DESPIERRE

Françoise DUCLOS

Janine ROGER

MM

André AMADIEU

Robin BALLIE

Patrick BILLEY

Jean-Jacques BULOUREDE

François GRILLET

Didier HUET

Patrick SAVARY

Préambule :

En amont tour de table et rediffusion du tableau des coordonnées des membres du comité de quartier (cf document excel : CQ-LeClos-V1) .

Catherine nous présente rapidement le mode de fonctionnement au niveau de la mairie :

- 11 adjoints élus.
- Devoir de réserve de chaque adjoint lorsqu'une question/décision n'est pas dans son périmètre de responsabilité. Celui-ci se charge de transmettre et de suivre cette question/décision auprès de l'adjoint concerné.
- La communication est assurée par Mr le maire.

Sujet 1 : Etablir notre charte de fonctionnement

Attendu : amender/valider notre charte de fonctionnement

- revue du règlement intérieur approbation en séance
- diffusion de la version corrigée par JJ (cf document word : RI-QCLeClos-V2)
- attachement du règlement au CR officiel
- les décisions doivent être prises de manière collégiale. L'ensemble du comité de quartier s'engage à avoir un droit de réserve en termes de décision impliquant le comité de quartier.
- JJ prend contact avec les présidents de quartier du Mail et de Mozart pour une diffusion réciproque des CRs, l'objectif étant d'assurer une cohérence des décisions.

Sujet 2 : Gérer nos contacts au quotidien

Attendu : définir notre mode de communication

L'objectif est de définir notre communication avec les habitants du quartier ...quelles interactions?, comment recueillir les informations et les suivre?, comment être visible ?

L'élue de la mairie transmet les informations et questions. Les questions seront diffusées selon la nature des questions aux instances compétentes. Le retour sur les questions est variable selon l'importance et la teneur du sujet.

Le comité de quartier s'engage dans ses démarches à appliquer un esprit d'ouverture d'esprit et de convivialité.

Mailing listing avec charte éthique, centralisation de la demande d'information avec le président.
Synthèse des demandes. Action : *Françoise*

Actions pour « nous faire connaître » :

1° Parution dans les échos : expliquer que le comité de quartier existe, ceci pourra être réalisé grâce au journal les échos de Vélizy de novembre 2014

2° Participer au Vin chaud officiellement le 12 décembre au niveau de l'imprimerie. Attente accord de *François* pour notre présence.

Fournir badges : *JJ*

Réaliser badges : *André*

3° Faire un stand un dimanche matin, au niveau de la boulangerie du Clos, pour prise de contact des habitants du Clos avec leur Comité de Quartier. Date à préciser lors de notre réunion du 08/12.

4° Pour les habitants non approchés, distribution dans les boîtes aux lettres de la profession de foi de notre comité de quartier. Date à préciser.

Selon le retour des actions ci-dessus, concertation pour voir comment améliorer notre communication.

4° Découverte du quartier Le Clos avec Bruno Drevon. Proposition de visite collective par groupe permettant d'entrer en contact avec les personnes du quartier, suivie ensuite d'une discussion avec les personnes qui le souhaitent. Les membres du CQ pourront prendre les coordonnées des personnes qui le souhaitent pour transmission d'information.

5° Effectuer un porte à porte.... En dernier recours, cette action demandant énormément de temps.

En complément, demande d'un stand pour le(s) comité(s) de quartier lors des prochaines fêtes des associations.

Pour les points 2, 3 et 4, *JJ* nous soumet une profession de foi sur le comité de quartier. Impression après accord du comité par *François*.

Ce document sera remis aux habitants présents avec possibilité soit de remplir sur place et le déposer dans une urne le jour même ou de le déposer dans une boîte aux lettres aux :

50 Rue Jules Ferry (*JJ*)

63 Rue Mozart (*Françoise*)

121 Rue Mozart (*André*)

121 Rue Lavoisier (*Patrick (S)*)

Prendre contact avec Annick ABJEAN pour valider d'un point de vue légal du dépôt dans les boîtes aux lettres ci-nommées. Action : *JJ*

Sujet 3 : Traiter les sujets déjà identifiés

Attendu : prioriser/définir comment répondre à ces sujets

Identification par un tour de table des questions « remontées » par le comité en complément de celles déjà identifiées :

- 1- *Patrick (B)* : non visibilité du feu pour le tram au niveau du rond point de Marcel Sembat / Lavoisier (face à la pharmacie).

Solution : installer de l'autre côté de la route le même feu.

2- *Tous**: vitesse excessive dans Le Clos.

Solution : à définir

*Pour information : tous → au moins 2 personnes ont rapportées ce problème.

3- *Patrick (B)* : en réponse à une circulation compliquée rue Mozart... unique voie de sortie.

Solution : proposition de la Mairie de remettre l'avenue de Picardie en double sens et de réaliser un parking souterrain. Pas de délai à ce jour... pas de financement identifié.

4- *Patrick (B)* : les vélos peuvent-ils circuler à contre-sens (sens interdit).

Solution : question à poser à Annick ABJEAN pour réponse officielle. Action : JJ

5- *Françoise* : manque de visibilité au niveau du bout de la rue Mozart / passage piétons avec manque de visibilité pour traverser la rue R. Wagner.

Solution : à définir

6- *Patrick (S)* : mise en place de vidéo surveillance dans les rues de Vélizy.

Réponse positive en séance de *Catherine*. A documenter quand et où ?

7- *Tous* : trottoirs endommagés dans le clos.

Solution : à définir.

8- *Patrick (S)* : Stationnement rue proche des stations de tramway et d'une façon générale dans Le Clos pour les personnes venant se garer la journée pour prendre le tramway.

Solution : la mairie propose de mettre en place une zone bleue proche des stations. En fonction des résultats création de badge résidant ou autres actions.

Question : doit-on dès maintenant effectuer ces actions complémentaires ?

9- *André* : suite à réfection de la rue Mozart, la délimitation de la place de parking figé au N°70 de la rue a été supprimée ce qui entraîne à présent une incompréhension sur le coté de stationnement. Si place fixe maintenue, refaire la délimitation au sol. Si place fixe non maintenue, attention aux PV en cas de stationnement entre le 1 et le 15 du mois.

Solution : Contacter la police municipale pour décision. Action : *André*

10- *André* : en descendant de Vélizy vers Chaville, on ne voit pas le panneau de fin Vélizy (photo à produire par *André*)

Solution : déplacer ce panneau

11- *André* : Dans la montée de Chaville à Vélizy, le panneau de direction précisant les voies à utiliser pour aller soit dans la rue Marcel Sembat (tout droit) soit dans la rue Brindejonc des Moulinet (à gauche) est trop près des feux (photo à produire par *André*), ce qui entraîne des changements de file aux derniers moments sur la ligne continue.

Solution : Placer ce panneau plus en amont

A noter pour les points 10 et 11: un aménagement de ce rond point est prévu après la fin des travaux du tram. Identifier toutes les actions à effectuer

12- *Tous* : demande de pt de rencontre (pt café/lecture) au niveau du clos.

Solution : à définir

13- JJ : une évolution du PLU de Vélizy est programmée. Définir comment participer à son élaboration

Solution : à définir

Questions identifiées le 29/09

14- Possibilité de garer son vélo au niveau de l'Ariane

Réponse en séance de *Catherine* : emplacements existants même si la mise en place des vélos n'est pas idéale (sol en pente !!!)

15- Circuler en vélo dans le clos et dans la ville : aménagement, circulation, protection...etc

Solution : à définir

16- Eglise évangéliste au sein du Clos, ou maison du potier, comment est gérée l'association ?

Question non prise en compte... n'est pas de la responsabilité du comité.

17- Place réservé pour se garer pour les vétérinaires.

Solution : à définir

18- Navette en direction du TRAM

Solution : à construire avec les autres comités (Mozart/le Mail)

19- Cadre de vie pour nos aînés: bancs et endroits pour se poser, sensibilisation à la circulation

Solution : à définir

20- Les vols d'hélicoptères dans le Clos et le travail de SOS Hélicos

Solution : pas d'action complémentaire à l'association SOS Hélicos

Il est décidé en séance de traiter en priorité lors de **notre prochain réunion le 8/12/14 la circulation et le stationnement.** (salle à réserver par JJ)

Hors réunion : remplir la base de données proposée par André des questions ci-dessus pour validation.

Action : JJ.